

## Le gouvernement annonce la fin du statu quo

# Réforme des institutions : le moment des propositions

PROJET DE LOI

clarifiant l'organisation territoriale de la République

NOR : RDX1409402L/Rose-1

-----

TITRE I<sup>ER</sup>

DES RÉGIONS RENFORCÉES ET DOTÉES D'UNE TAILLE CRITIQUE  
POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES

CHAPITRE I<sup>ER</sup>

LE RENFORCEMENT DES RESPONSABILITÉS RÉGIONALES

Article 1<sup>er</sup>

Suppression de la clause de compétence générale et pouvoir réglementaire des régions

Le code général des collectivités territoriales est ainsi modifié :

**A** lors que le projet de loi sur la décentralisation doit être présenté le 14 mai en Conseil des ministres, une version a déjà fuité. Sous le titre **Projet de loi clarifiant l'organisation territoriale de la République**, le gouvernement montre son intention de redessiner la carte des régions et des intercommunalités. De nouvelles compétences sont prévues, notamment le pouvoir réglementaire pour les Régions. Rien n'est dit sur l'Outre-mer, c'est le moment des propositions.

Dans son discours de politique générale, le Premier ministre avait annoncé de nouvelles orientations pour l'acte 3 de la décentralisation. Manuel Valls avait évoqué la fusion de régions, une nouvelle carte de l'intercommunalité et le lancement de la réflexion sur la suppression des départements.

le changement doit être encore plus rapide et plus profond. Les dates sont maintenant connues, et si les Réunionnais ne proposent rien, alors c'est le gouvernement qui imposera une nouvelle organisation institutionnelle en fonction d'une vision qui ne sera pas forcément la plus adaptée à la situation de La Réunion. En effet, La Réunion fait face à des défis inconnus des régions de France. Outre un taux de chômage trois fois plus important, La Réunion connaît une forte poussée démographique. Sa population doit passer de 850.000 à 1 million d'habitants en une vingtaine d'années. Elle augmente de 10.000 habitants tous les ans.

### Calendrier fixé

Le projet de loi relatif à ces questions doit être présenté le 14 mai prochain en Conseil des ministres. À trois semaines de la première échéance, une première version a déjà fuité. Il donne des indications sur une partie des annonces. Il s'agit d'un texte intitulé «*Projet de loi clarifiant l'organisation territoriale de la République*». Son principal objectif est de donner aux Régions «*une taille critique*», en termes de superficie et de compétences. C'est pourquoi il fixe les compétences nouvelles des Régions et donne un calendrier précis: les propositions de regroupement au plus tard le 30 juin 2015, la nouvelle carte des régions avant le 31 mars 2016, et l'inscription dans la loi avant le 1er janvier 2017. Le texte prévoit également une surveillance plus étroite de la gestion des collectivités. Ces décisions s'inscrivent dans le contexte de la France. Le gouvernement pense que la réforme institutionnelle pourra être un levier pour la relance de l'économie. Dans ce pays, le taux de chômage est de 10%. Que dire alors pour notre île, où le taux de chômage est à 30%, si ce n'est que

### Madagascar à côté de La Réunion

La Réunion est également une île qui a pour voisin Madagascar. Ce pays est peuplé de plus de 20 millions d'habitants aujourd'hui, et en aura probablement 40 millions dans une trentaine d'années. Se pose inévitablement la question de l'intégration de La Réunion dans son environnement géographique. Madagascar, c'est un futur pays émergent à ses portes, cela n'a rien à voir avec l'Italie, l'Allemagne ou l'Espagne. De cette réalité différente doit donc forcément découler des compétences adaptées. Le moment est venu de proposer et de débattre.

M.M.

## Ce qui a fuité...

Pour la Région, il est dit que «*La région est la collectivité territoriale responsable, sur son territoire, de la définition des orientations en matière de développement économique*». Elle sera responsable d'«*un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation qui définit les orientations stratégiques en matière d'aide aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises*». Ce schéma organise la complémentarité des actions menées, sur le territoire régional, par les collectivités territoriales et leurs groupements qui concourent, de manière coopérative et solidaire, au développement économique». Cela signifie notamment que «*le conseil régional est seul compétent pour définir les régimes d'aides et pour décider de l'octroi des aides aux entreprises dans la région*».

Le projet annonce aussi que la Région sera responsable des transports, il est en effet prévu que «*les services non urbains, réguliers et à la demande, sont organisés par la région*». De plus, la Région sera alors la collectivité responsable des transports scolaires.

Pour ce qui concerne la fusion de Régions, les collectivités ont jusqu'au 30 juin 2015 pour présenter leurs propositions. Si aucune proposition n'est faite ou si le gouvernement ne les soutient pas, il présentera au plus tard le 31 mars 2016 la nouvelle carte des Régions. Les collectivités concernées auront alors un délai de deux mois pour donner un avis. La loi fixera les nouvelles limites avant le 1er janvier

2017.

Outre la perte de la compétence dans le transport, le Département perd également sa clause de compétence générale. De plus, une Métropole peut très bien exercer toutes les responsabilités d'un Conseil général sur l'étendue du territoire métropolitain.

Sur le plan financier, les collectivités sont mises sous surveillance. Elles ont un an pour présenter les mesures qu'elles comptent prendre en réponse à un rapport de la Chambre régionale des comptes. La CRC fait une synthèse et la transmet à la Cour des comptes. Ensuite, il est noté que «*pour toute opération d'investissement dont le montant est supérieur à un seuil fixé par décret, l'exécutif d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités territoriales présente, à son assemblée délibérante, une étude d'impact pluriannuelle de cette opération sur le coût de fonctionnement*».

Le projet précise également les responsabilités pécuniaires des collectivités en cas de litige avec l'Europe: «*les collectivités territoriales et leurs groupements supportent les conséquences financières des arrêts rendus par la Cour de justice de l'Union européenne à l'encontre de l'Etat, en application des articles 258 à 260 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, pour tout manquement au droit de l'Union européenne qui leur est imputable en tout ou en partie*». Concernant les agents, il précise que ceux du département seront transférés à la région si leur fonction relève d'une compétence régionale.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69<sup>e</sup> année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

EMAIL RÉDACTION : [temoignages@wanadoo.fr](mailto:temoignages@wanadoo.fr)

SITE WEB : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

EMAIL AVIS, ABONNEMENT : [avis.temoignages@wanadoo.fr](mailto:avis.temoignages@wanadoo.fr)

EMAIL PUBLICITÉ : [pub.tem@orange.fr](mailto:pub.tem@orange.fr)

## Édito

## «Alé tir in fey»

Quand quelqu'un est bouché, ne veut pas voir la réalité, s'obstine dans l'erreur, il y a une expression bien réunionnaise qui dit: «alé tir in fey». Cela fait référence à l'époque où la consultation d'un médecin nécessitait de retirer une feuille (rose ou blanche) aux services sociaux de la mairie. Muni du précieux document, le malade pouvait se rendre chez son docteur. Le thérapeute prodiguait alors des soins et délivrait une ordonnance de circonstance.

Pour tout observateur impartial, les municipales étaient marquées par la chute de Huguette Bello du haut de son piédestal. On peut dire que c'est Sinimalé qui l'a battu. On peut dire aussi que c'est Ary qui l'a fait perdre... et donc battu. Mais quand elle est créditée de 62% des intentions de votes, que cela devient un argument électoral une semaine avant le scrutin, et que par la suite, elle perd lamentablement, dès le premier tour: il vaut mieux «allé tire in fey». Dans cette circonstance, «Doctèr lo sucré» est le seul personnage qui pourrait encore vous conseiller de prendre une cuillerée de modestie associée à quelques gouttes d'humilité. Bello en a drôlement besoin.

Depuis sa défaite, Réunion lere lui a offert l'écran 4 fois. Aucun autre candidat n'a pu bénéficier de pareille largesse. C'est carrément du favoritisme. Cependant, elle n'explique toujours pas pourquoi elle a perdu. Elle continue à invectiver et préférer des mensonges, sans que les mis en cause ne puissent se défendre. Il semble que c'est la politique de la station. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas que Bello qui a tristement perdu. Il y a toute une élite perdue qui l'a adulée au point de perdre tout sens critique, tout réalisme. Même sa photo d'affiche a été retouchée. Un véritable déni de réalité. Tous ceux qui ont vanté ses mérites et pronostiqué sa réélection haut la main, n'arrivent toujours pas à délivrer une explication cohérente à la défaite spectaculaire de la Cheffe dont l'ultime fierté est d'avoir «laminé» le PCR!

Foutor, voilà un parti laminé qui est capable de faire ou défaire la reine-maire ou de battre au Sidélec le traître Alamélou par 21 sur 158. Pour la petite histoire, sachez que PLR équivaut à «Parti Laminé de La Réunion».

J.B.

## Traité Transatlantique sur le commerce et l'investissement

## «Déréguler, abaisser toutes les normes» européennes

Révéle au grand jour, depuis quelques mois, le Traité Transatlantique sur le commerce et l'investissement (TTIP) est la mise en place d'un grand marché entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, afin de faciliter le libre échange entre les deux continents.



En bleu foncé, l'Union européenne et les Etats-Unis. En bleu clair, les Etats de l'ALENA et de l'AELE susceptibles de rejoindre le TTIP.

C'est une idée née dans les années 1990, désormais en négociation entre Bruxelles et Washington. Concrètement, le traité transatlantique sur le commerce et l'investissement permettra de supprimer tous les obstacles à la libre circulation des marchandises, des droits de douanes aux normes techniques, environnementales, ou encore sanitaire.

## Remise en question des normes européennes

Appelé dans le passé TAFTA, pour Transatlantic Free Trade Area (zone de libre-échange transatlantique), le traité est aujourd'hui appelé TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership ou PTCI: partenariat transatlantique de commerce et d'investissement) a trois objectifs: supprimer les tarifs douaniers, harmoniser de façon progressive des réglementations de part et d'autre de l'Atlantique et mettre en place d'un mécanisme de règlements des différends entre les entreprises et les Etats.

Pour Susan George, présidente d'honneur d'ATTAC, ce traité est destiné à «déréguler, abaisser toutes les normes» en Europe. Cette dernière a expliqué au quotidien L'Humanité Dimanche que «l'atti-

tude américaine est d'autoriser un produit tant qu'il n'y a pas de preuves scientifiques de sa nocivité». Des exemples sont souvent évoqués comme le bœuf aux hormones, le poulet lavé au chlore ou encore les voitures de Général Motors, qui s'arrêtaient en pleine marche, causant la mort officielle de 13 personnes.

«C'est probablement beaucoup plus (de morts, ndlr) car le bureau de réglementation a reçu de nombreuses plaintes, à chaque fois, il a esquivé en expliquant que les preuves manquaient». A l'inverse en Europe, «en cas de risques graves ou irréversibles, on applique des mesures de protections, c'est le principe de précaution» a expliqué Susan George.

## L'agriculture en danger

Sous couvert de croissance et de création d'emplois, le traité devrait surtout d'accroître la concurrence dans plusieurs domaines, comme l'eau, l'énergie, la protection intellectuelle, l'alimentation et sa sécurité, la santé, les services publics et l'agriculture. En effet, le traité menace les petites exploitations et la qualité des produits. Pour Marc Dufumier, professeur émérite à Agro ParisTech, le traité est «une

menace pour notre agriculture en termes de compétitivité».

La suppression des droits de douane va laisser la place aux produits agricoles américains et «notre propre agriculture n'aurait d'autre possibilité que de s'engouffrer encore davantage dans un modèle agro-exportateur néfaste pour l'environnement et l'emploi», a expliqué à La Marseillaise, Aurélie Trouvé, économiste et co-présidente d'Attac. Concernant les normes, cette dernière a expliqué qu'elles sont «protectrices pour les citoyens», mais «elles sont en effet vécues comme des obstacles par les multinationales. D'où les pressions pour que les réglementations européennes s'alignent sur celles qui régissent l'agro-industrie américaine».

L'économiste d'Attac a expliqué que le «Buy America» (Acheter Américain), programme visant la relocalisation d'activités, est rejeté par Bruxelles. Il s'agit de «politiques d'encouragement d'achat de produits locaux et plus sains par les écoles ou autres administrations publiques américaines», a indiqué Aurélie Trouvé. Si cet aspect est mit en vigueur, «autant dire que le développement des filières courtes, de l'agriculture raisonnée, paysanne ou bio serait particulièrement mise à mal par ce traité».

Céline Tabou

# Di sak na pou di - courrier des lecteurs

## Et si en 2012 elle avait dit oui ?

**La question mérite d'être posée, maintenant que le terrain de confrontation est en lambeaux.**

Un bref rappel. En 2012, pour répondre à l'augmentation de la population, nous sommes passés de 5 à 7 circonscriptions législatives. La circonscription numéro 2 qui englobait La Possession, Le Port, Saint Paul et Trois Bassins, a été amputée d'une moitié de Saint Paul et de la Commune de Bassins pour constituer la 7e en intégrant Saint Leu, les Avirons, l'Etang Salé et la moitié de Saint Louis. Huguette Bello était alors députée sortante de ces deux nouvelles circonscriptions.

### La meilleure stratégie

Dans cette nouvelle configuration, la possibilité pour le PCR de faire élire 2 députés était très forte, puisque le parti, à lui seul, «détient» la moitié des communes des cir-

conscriptions 2 et 7 sans compter ses alliés. Après mûre réflexion, le PCR demande aux maires du Port et de La Possession de se présenter dans la 2ème circonscription et à Huguette Bello et Claude Hoarau le soin de la 7e. Elle est maire de Saint Paul et Claude est le maire de Saint Louis; Trois Bassins est un allié; et, même si une élection n'est jamais gagnée d'avance, le coup était amplement jouable, car Huguette Bello jouissait, en plus, d'une très forte popularité. C'est de loin la meilleure façon pour le PCR d'avoir au minimum 2 députés. Mais, elle refuse. La suite est connue.

Puisque les municipales sont finies et que l'on connaît les résultats, on peut se poser des questions: alors que Sinimalé venait d'être élu conseiller général de la Saline(avec l'aide de Thierry Robert), face à son adjoint, Christian Félicité, pourquoi H. Bello a-t-elle négligé la menace sur les municipales? Pourquoi a-t-elle préféré

affronter ses camarades du Port et de la Possession alors qu'au contraire ils confortaient sa stabilité sur l'autre partie de Saint Paul?

De tout point de vue, la stratégie du PCR était la meilleure, et pour elle, et pour le parti. Saint Paul a été perdue à ce moment du choix législatif.

Pendant qu'elle s'épuisait dans une guerre fratricide, elle laisse l'adversaire agir à sa guise. Au soir des législatives, le tandem Sinimalé-Robert peut triompher dans la partie Saint-Pauloise de la 7e. Sinimalé peut récupérer la victoire de Thierry Robert, fraîchement élu député. La suppléante du député T. Robert est aujourd'hui son adjointe. En définitive, en considérant les échéances électorales d'un point de vue personnel et sur le court terme, madame Bello n'a pas vu venir sa propre défaite.

### 1,5% qui vaut un mandat

C'est dans ce contexte politique cité plus haut qu'il faut considérer la présence d'une liste PCR aux municipales de Saint Paul. La liste ne pouvait pas gagner mais les

quelques voix qu'elle a pu obtenir pèsent lourds. Elles lui valent son mandat. En effet, l'adversaire de H. Bello est en avance de 300 voix sur elle. Le candidat du PCR en totalise un peu plus de 600. Le calcul est vite fait, ce sont les 600 voix qui lui ont manqué pour qu'elle soit, elle, en avance de 300 de voix et avoir la dynamique du 1er tour dans son camp.

On ne refait pas l'histoire, c'est sûr, mais, on peut en tirer des leçons. Et si en 2012, elle avait accepté? Au final, malgré la situation sociale difficile imposée par le gouvernement socialiste, le PCR uni aurait pu garder à minima la Possession, le Port et Saint Paul, avec en plus, 2 Députés communistes. Nul doute que l'équilibre politique et la vie démocratique auraient été différents.

Le PCR laisse beaucoup de plumes dans cette division fratricide. Les militants sont divisés, déçus et désabusés. Retraités, jeunes, chômeurs,... ils n'ont que faire des trajectoires personnelles; ils ont besoin que les hommes et femmes politiques qui viennent solliciter leurs suffrages trouvent un accord entre eux pour les sortir de la situation hors norme qu'ils connaissent.

**Julie Pontalba**

## Elections européennes, pourquoi voter ?

**«L'avenir n'est pas une question de hasard. C'est une question de choix» Viviane Reding**

L'Union européenne est à un tournant de son histoire. Les conséquences dramatiques de la crise économique et sociale déclenchée par la faillite bancaire de 2008 – montée alarmante du chômage et de la précarité, baisse des salaires et des retraites, angoisse d'une majorité de nos concitoyens à l'égard de l'avenir et espoir brisé de beaucoup de jeunes -, ont mis à rude épreuve les relations entre les États membres, qui peinent à élaborer une véritable politique économique commune. Les mesures d'austérité mises en œuvre n'ont fait jusqu'ici qu'aggraver l'état de faiblesse économique d'un certain nombre de pays membres. L'Union est-elle condamnée à l'impuissance et à moyen terme à la dislocation?

n'a pas été moins élevé. En effet, nous avons encore en mémoire le contournement du vote référendaire par une ratification parlementaire – le nouveau traité de Lisbonne (décembre 2009) est à peu de choses près le Traité constitutionnel rejeté par les peuples français et néerlandais en 2005. Alors comment peut-on encore par-

tiques, voire des ministres, l'Union européenne et ses institutions sont responsables de tous les mauvais choix, alors même que la politique européenne dépend des États membres et que la plupart des décisions sont prises sur le mode consensuel. Comment s'étonner alors de l'indifférence, voire la défiance des opinions publiques à l'égard de la construction européenne. Or, l'Union européenne a besoin de l'implication de tous ses citoyens pour franchir les nouvelles étapes de sa construction. C'est un impératif. La grandeur du projet européen, disais, je crois, Jacques Delors, passe par la mobilisation des citoyens.



### Un désintérêt croissant pour l'enjeu européen

Pour l'extrême-droite, la cause est entendue, l'Union européenne est un «bateau fou» qu'il faut quitter le plus vite possible. Et on nous annonce que les forces populistes (issues de l'extrême droite) pourraient doubler leur score aux prochaines élections européennes de mai 2014 – le FN avant le PSI! Pour un certain nombre de militants de gauche, de «la gauche de la gauche» et de l'extrême-gauche, l'Union européenne «a été progressivement remise aux mains du système financier» – les traités successifs ont avalisé la liberté de la finance: création monétaire abandonnée aux banques privées, interdiction faite à la Banque centrale européenne de prêter aux États...

ler de la démocratie au sein de l'Union européenne! D'où l'appel de certains au boycott ou au vote blanc.

Les critiques adressées à l'Union européenne sont nombreuses, certaines sont pleinement justifiées, d'autres un peu moins. Le problème, c'est que le degré d'adhésion affective de l'ensemble des citoyens à la nécessité de faire l'Europe est assez faible. Et corollairement, ils ne croient pas à leur capacité de peser sur ses orientations actuelles et de porter un projet social européen. Écoutons les parlementaires européens lorsqu'ils reviennent de Bruxelles, ils se félicitent toujours, face à leur population, d'avoir défendu les intérêts de leur pays, menacés par les injonctions de Bruxelles.

### Choisir l'Europe que nous voulons

Les élections européennes du 22 au 25 mai offrent aux citoyens européens l'occasion de s'approprier le projet européen et d'infléchir, s'ils le souhaitent, les orientations actuelles de l'UE. En désignant les représentants qui agiront en leur nom, ils peuvent, lors de ces élections, modifier la composition politique du Parlement européen (PE), dominé depuis plus de dix ans par une majorité du «Centre droit» – qui a toujours soutenu la politique d'austérité que nous connaissons.

Le Parlement, la seule institution européenne à être élue au suffrage universel direct, depuis 1979, est loin d'être un «parlement d'opérette»! D'abord consultatif, il a aujourd'hui de réelles compétences en matière législative, budgétaire et de contrôle. Au fil des traités, il a vu son pouvoir renforcé au point de peser directement sur les décisions de l'UE. C'est dire l'importance de notre choix lors de ces élections européennes. Le fait que les partis politiques représentés au Parlement européen désigneront une tête de liste qui pourrait devenir le Président ou la Présidente de la Commission en cas de victoire à ces élections donne un enjeu encore plus important à ce scrutin et à notre choix d'électeur. De nombreux clivages traversent actuellement les institutions européennes, particulièrement le PE, mêmes s'ils ne se laissent pas réduire au clivage gauche-droite. Ils portent pour l'essentiel sur la poursuite de l'approfondissement de la construction européenne, c'est-à-dire sur «plus ou moins d'intégration» ou «plus ou moins d'Europe». Ils portent également sur des enjeux de type «plus ou moins de régulation du marché» ou «plus ou moins de lien entre l'économie et le social». Ces divisions ne sont pas celles qui opposent les experts européens aux peuples de l'UE, mais bien plutôt les citoyens européens entre eux, les partis politiques européens entre eux, les États de l'UE entre eux, voire les peuples d'Europe entre eux.

Il est donc vital de promouvoir des débats de fond sur les politiques à mettre en œuvre pour une Europe plus solidaire, plus démocratique et plus sociale. En rendant plus visibles ces clivages politiques, les citoyens pourront, lors de ces élections européennes de 2014, mieux exprimer leur choix pour tel ou tel projet européen.

Le débat sur les décisions de l'UE est plus ouvert qu'on le croit. Notre choix peut modifier l'équilibre des forces au Parlement européen et par là même réorienter la direction que l'Union européenne doit prendre dans les années à venir.

**Reynolds Michel**

Et le prix démocratique, nous disent-ils,

Aux yeux de beaucoup d'hommes poli-

**"Alon sazanrézoné"**

Billet philosophique

## Akoz nou batay ant nou ?

Ce samedi 19 avril à la Médiathèque Alain Peters du Moufia, le président du Cercle Philosophique Réunionnais a animé un débat pour réfléchir sur "une éventuelle interculture philosophique à La Réunion". À ce sujet, le sociologue et formateur Jean Viracaoundin a plaidé pour «une interculture présente notamment dans les relations personnelles et qui pourrait faire l'objet de formalisation» afin de rendre notre société bien plus juste, harmonieuse et solidaire.

Dès le lendemain de cette rencontre-échange, la justesse des idées exprimées par Jean Viracaoundin et par les divers intervenants a été confirmée par le franc-maçon Marc Henry, grand maître de la Grande loge de France, de passage à La Réunion pour un symposium de l'océan Indien. En effet, dans un entretien avec "Le Journal de l'Île de La Réunion", ce représentant de la franc-maçonnerie déclare notamment que notre pays est «un exemple de ce qui devrait pouvoir se faire partout dans le monde; il existe ici un respect des uns et des autres dont on doit tous s'inspirer».

Cela prouve à quel point l'interculturalité réunionnaise est un atout à faire mieux connaître, à valoriser et à renforcer, non seulement pour tous les peuples du monde mais aussi pour améliorer notre propre société, trop déchirée par les inégalités sociales, le non-respect des droits humains, la négation et l'infériorisation de notre identité culturelle spécifique. En effet, malgré les trésors que constitue notre interculturalité, nous restons confrontés — entre autres — à ce même défi que l'ensemble de l'humanité : approfondir et cultiver sans cesse à la fois les richesses de la diversité culturelle (historique, religieuse, linguistique, artistique, littéraire, philosophique etc...) et celles de l'unité de la créolité réunionnaise, celles de notre «nation arc-en-ciel». C'était précisément l'objectif de ce grand projet de service public soutenu par une instance internationale comme l'UNESCO et liquidé en 2010 par les complices "péi" du jacobinisme parisien : la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise.

### La solidarité réunionnaise

Dans cet esprit, la rencontre-échange de samedi dernier a commencé par la projection d'une vingtaine de photos de l'inauguration en novembre dernier de la "Sculptothèque" du psychologue et sculpteur Marco Ah-Kiem à l'Îlet Quinquina (Sainte-Clotilde). Cette réalisation magnifique et cette inauguration ont illustré de façon admirable la valeur exemplaire de notre interculturalité, avec la présentation d'œuvres et d'artistes réu-



Le sculpteur Marco Ah-Kiem devant une de ses statues : celle d'une esclave marrone, capturée par deux chiens des chasseurs d'esclaves marrons.

nionnais très divers, unis par des valeurs humaines communes. Elles ont montré aussi que depuis sa naissance il y a 351 ans, le peuple réunionnais n'a cessé de se construire par des arrivées de divers continents et pays, par des combats multiples pour résister aux crimes et oppressions de la colonisation, de l'esclavage et de l'engagement, par des échanges continus entre nous, par la culture du bien commun, du respect mutuel et du métissage etc... Cette solidarité réunionnaise — toujours à renforcer et ouverte au monde —, qui est un des piliers de notre interculturalité, a été illustrée à la fin de la rencontre philosophique par la projection du magnifique et très émouvant "Chœur pour le Vietnam"; c'est un chant de l'économiste et artiste Ho Hai Quang, président de l'association humanitaire Orange DiHoxyn, qui se bat pour soutenir les millions de victimes de l'Agent Orange, ce défoliant ravageur jeté par les dirigeants des États-Unis d'Amérique sur le Vietnam entre 1962 et 1971. Eh bien de nombreux artistes réunionnais, très divers, sont unis et solidaires dans ce combat...

### «Un moteur à l'œuvre»

Face à ces comportements exemplaires de notre interculturalité, pourquoi y a-t-il donc encore tant de sectarismes, de divisions, voire de conflits dans le monde syndical, politique, associatif, artistique, sportif et autre à La Réunion ? Akoz nou

batay ant nou ? Pourquoi cette mésestente et ce déficit de dialogue au profit des classes dominantes, alors qu'il faut renforcer l'union dans le respect de la diversité — à l'image de ce qui se fait par exemple dans le Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion —, afin de résoudre les graves problèmes du pays et construire une société équitable ? On ne peut pas se parler pour débattre de ce que les uns et les autres se reprochent ? Et est-ce qu'on le veut ?

La minorité des plus riches, qui dominant et exploitent le peuple réunionnais à leur profit, font tout pour augmenter les divisions entre nos compatriotes afin de les empêcher de rendre notre société plus juste et libre. Et les néo-colonialistes qui détiennent l'essentiel des pouvoirs de décision dans notre pays ne cessent d'applaudir et d'encourager chaque jour ces diviseurs de notre peuple.

Allons donc prendre conscience de la gravité de ces divisions, afin de valoriser et de continuer à positiver le potentiel considérable dont dispose notre peuple en termes d'avancées de notre interculturalité dans tous les secteurs. Et comme l'a déclaré Jean Viracaoundin, ne doutons pas que «la réunionnité est vraiment un moteur à l'œuvre».

Roger Orlu

(\*) Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble...! [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

# Otè!

**E lonm la invant zouti...  
alor ke lu navé zouti  
natirèl !**

*So matin moin tapré rogard mon ti mai la pré pousé; o, lé pa tro gran; fine ariv la grandèr in min a pé pré; konm lo zépi lavé zermé, dé foi moin té oblizé kas lo zépi an plizir morso, larg konm sa danl trou; donk, la pous par bouché, par paké, lé pié lé in pé kolé séré, ék sa na tro danl minm trou; i fo dégazé, roplanté...; tansyon kan ti aras; aras dousman ék tout son rasine! Minm pa sir li va ténir, minm si moin la mèt in péd lo larozoir moin la porté...*

*Ek kèl zouti mi sar fé sa? Ti kroi moin na roplantoir? Kréol i di fèr-grat! Mi fé sa èk in zouti natirèl mi port èk moin dopi mon nésans: mon dé min!*

*Ti vé armèt in pé la tèr po bité toul tour, konm sa lo bann rasine i giny plis la fors, lo pié pli solid po ténir kont lo van; ti kroi ti giny fé sa èk pios?*

*Tro frazil, toué va kraz lo pov ti pié mai; toué lé oblizé itiliz ton 5 doi; pas bien ant sak pié, pous la tèr dousman dousman; kal a li o milié lo ron, otour sak ti pié; api a li toultour; o moin li tien dbout!*

*Toué la pa bézoin rato; ti ékart ton 5 doi; ti giny in rato natirèl.*

*Ti vé mèt fimié; toué la bézoin in pèl? Rozoinn ton 5 doi ansanm; toué néna in pèl lédos toud suit: pa bézoin alé asté.*

*Ton dé min ansanm i fé in godé po lèv fimié dann sak; masine èk godé lès po bann kamion bèn ordir vert!*

*Lonm la invant zouti kan li la agard son dé min... sof si i fo mèt dan la sann so... dan lo ros i blès a ou, ti travay in zourné dann kap po dékapé!*

*Moman doné ti sra oblizé pran zouti kin-kayri; sinon, bonpé zafèr ti giny fé èk ton dé min, ton10 doi...*

*Di pa: «a, mi giny pa fé rien, moin la poin zouti»; souvan si ti ésay ti giny; daiyèr, pa kapab lé mor san esayé?!Vré, pa vré?*

Justin